

OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX

SENACS 2018

BRETAGNE



ÉDITO	1
CE QU'EST UN CENTRE SOCIAL	2
CARTE DES CENTRES SOCIAUX BRETONS	3
DES PROJETS À PLUSIEURS DIMENSIONS	4-5
CONSTRUIRE DES ESPACES DE CITOYENNETÉ	6
DES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE	7
DES MOYENS ET DES RESSOURCES	8
LES CENTRES SOCIAUX SPÉCIFIQUES DESTINÉS AUX GENS DU VOYAGE	9-10
LES CENTRES SOCIAUX DES CÔTES D'ARMOR	11-12
LES CENTRES SOCIAUX DU FINISTÈRE	13-14
LES CENTRES SOCIAUX D'ILLE-ET-VILAINE	15-16
LES CENTRES SOCIAUX DU MORBIHAN	17-18
PROJET SENACS	19
FICHE NATIONALE	20

ÉDITO

Depuis huit ans maintenant l'observatoire SENACS (Système d'Echanges National des Centres Sociaux) donne à voir l'activité des centres sociaux en Bretagne. D'abord expérimental sur quelques régions, SENACS couvre aujourd'hui l'ensemble du territoire métropolitain.

Véritable outil d'information et de communication, SENACS permet d'apporter des données quantitatives mais aussi de mesurer les évolutions, de mettre l'accent sur des dimensions particulières de projets des centres, de valoriser des initiatives.

Cette plaquette a été élaborée à partir des données 2017, fournies par les 82 centres sociaux de Bretagne ; elle donne à voir leur vitalité démocratique, leur diversité d'actions, leur impact en terme de services et de projets au bénéfice des habitants tout comme leur réalité économique, budgétaire, humaine.

Cette richesse ne peut se réduire à des chiffres et des moyennes, qui peuvent masquer la diversité des réalités locales (du plus petit centre -192 000€ de budget, 2.5 ETP - au plus gros - 1,8 M€ de budget, 32 ETP). C'est pourquoi nous nous efforçons d'apporter, en complément, des éléments d'analyse qui rendent mieux compte de cette diversité.

Cette année nous avons fait le choix de présenter ce document en trois parties :

- Une première partie consacrée, comme les années précédentes, **aux chiffres clefs régionaux** qui permettent d'appréhender la quantité, la diversité et la qualité des actions mises en œuvre.
- Un focus sur **les centres sociaux dédiés aux gens du voyage**. En Bretagne ce sont 6 centres sociaux qui œuvrent sur différents territoires, avec, là encore, une grande diversité de dimensions et d'actions. Il nous a semblé important de mettre en évidence dans ce document, leurs initiatives et leurs spécificités.
- Une dernière partie centrée sur **les données et les actualités départementales**, qui met en lumière les réalités différentes d'un département à l'autre (taille des équipements, structuration budgétaire, modes de gestion,..). Cette partie est aussi l'occasion d'apporter un coup de projecteur sur des initiatives locales.

D'année en année, nous nous efforçons de rendre ce document plus attractif et plus pertinent. Nous pouvons encore l'améliorer ! Au fil du temps, les fonctionnalités de cet Observatoire se font plus performantes : il est possible aujourd'hui pour le centre social de se situer non seulement par rapport aux pairs de son département, mais aussi par rapport à ceux de sa région, voire de son pays. Une mise en perspective source d'ouverture et éclairante pour les acteurs de terrain, mais aussi pour tous les partenaires soucieux du développement social de leurs territoires.

CE QU'EST UN CENTRE SOCIAL

Un centre social est un équipement de proximité qui veille à l'accueil des personnes et à la mixité sociale, avec une attention particulière portée aux publics fragilisés. Il mène avec les habitants de tous âges des projets d'animation et de développement de son territoire de compétence.

En Bretagne,

82 centres sociaux agissent sur des territoires délimités

dans le cadre d'agrèments délivrés par les Caf pour une durée de 4 ans.

62 sont à dominante urbaine

- 26 interviennent sur une commune
- 16 sur un quartier
- 13 sur plusieurs quartiers
- 7 sur un territoire intercommunal

17 à dominante rurale

- 6 interviennent sur plusieurs communes
- 7 sur un EPCI
- 3 sur une commune
- 1 sur plusieurs intercommunalités

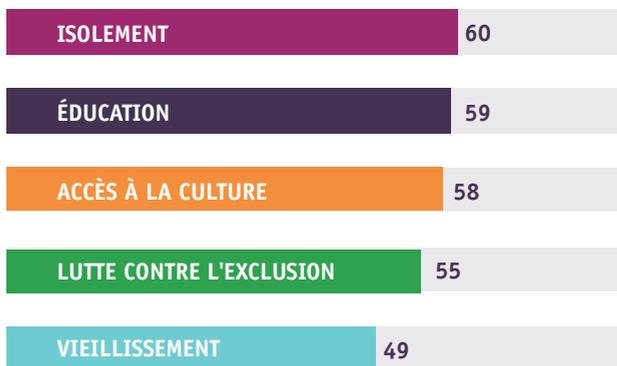
Parmi eux, **21** sont situés en territoire Politique de la Ville.

3 centres sociaux départementaux

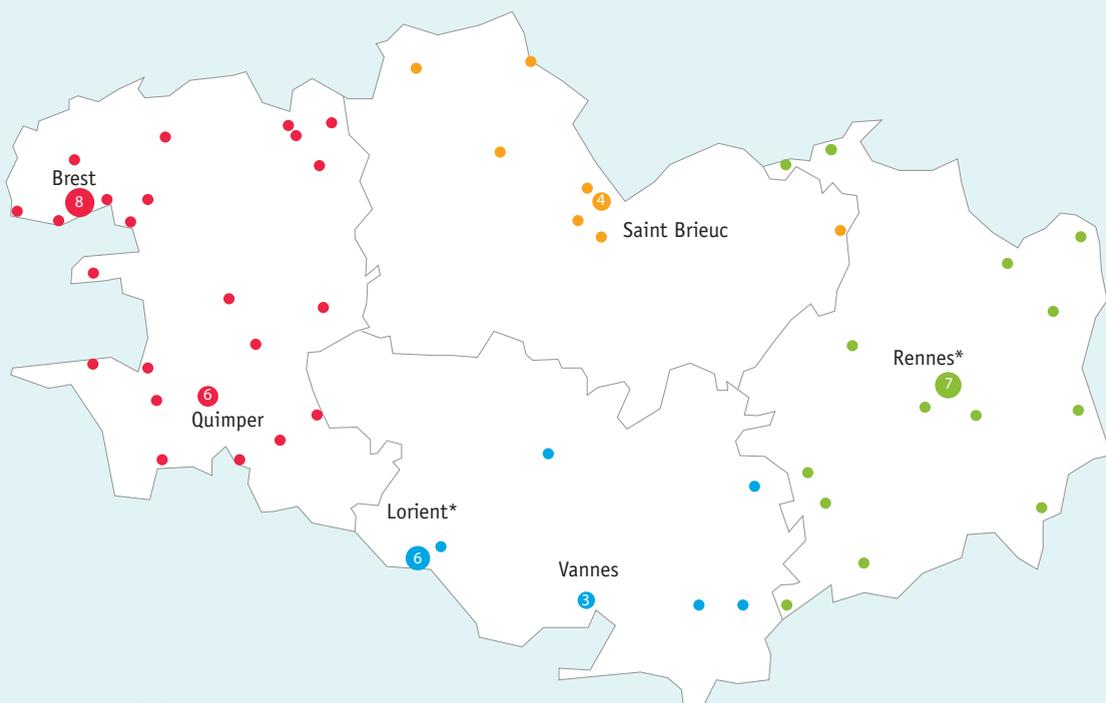
spécifiques « Gens du voyage ».

Les principales questions sociales mises en avant dans les projets portés par les centres sociaux sont :

| 82 centres sociaux



CARTE DES CENTRES SOCIAUX BRETONS



36 ● Finistère

11 ● Côtes-d'Armor

14 ● Morbihan

21 ● Ille-et-Vilaine

dont 3 centres à vocation départementale

1 basé à Rennes 1 à Lorient 1 à Saint-Brieuc

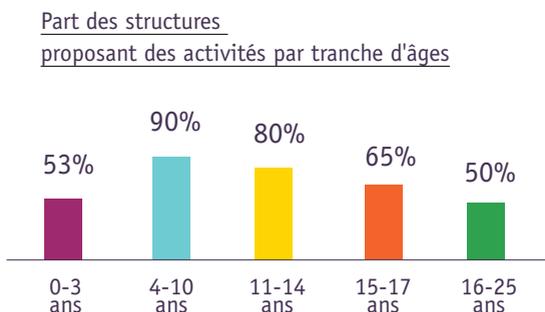
DES PROJETS À PLUSIEURS DIMENSIONS

Les centres sociaux favorisent l'initiative des habitants et leur implication dans des dynamiques de développement social et des actions collectives. Ils développent 3 dimensions qui interagissent les unes avec les autres : services, projets collectifs et citoyenneté.

ANIMER DES SERVICES ET DES ACTIVITÉS

Enfance-Jeunesse

Les centres sociaux proposent des activités à tous les âges de la vie. A titre d'exemple, voici la répartition des activités enfance-jeunesse pour l'année 2017 :



Sur ce graphique nous pouvons constater par exemple que 53% des centres sociaux bretons animent des activités pour les 0-3 ans.

Concernant la tranche d'âge des 16-25 ans, les thématiques des actions se répartissent de la manière suivante :

- 17% Cohésion sociale
- 15% Accès aux droits et à l'information
- 14% Avenir professionnel
- 13% Temps libre
- 12% Études et formation
- 12% Vie numérique
- 7% Mobilité
- 6% Relations enfants-parent
- 4% Logement

L'impact de l'action des centres sociaux bretons auprès des 16-25 ans se situe au niveau de :

- La prise de décision et la citoyenneté
- La lutte contre l'isolement social
- Le développement des liens sociaux des jeunes et de leur famille.

Accès aux droits

100% des centres sociaux mettent en place des actions visant à faciliter l'accès aux droits des personnes.

Ces actions se répartissent de la manière suivante :

- 28% Prévention des ruptures numériques
- 23% Permanences des institutions - point relais
- 17% Bornes
- 13% Écrivains publics
- 13% Veille juridique
- 6% Autres

DES PROJETS À PLUSIEURS DIMENSIONS

ACCOMPAGNER DES PROJETS COLLECTIFS

93% des centres sociaux mettent en œuvre des **manifestations festives** à destination de tous les publics.

Avec les familles

98% des centres sociaux accompagnent des sorties familiales.

74% des centres sociaux mettent en œuvre des actions d'accompagnement à la scolarité de type CLAS.

Avec les jeunes

77% des centres sociaux qui travaillent avec des jeunes accompagnent des projets à l'initiative des adolescents de 15-17 ans.

62% des centres sociaux qui travaillent avec des jeunes de 15-17 ans soutiennent leur implication dans des événements de territoire.

Avec les associations

1 192 associations sont accueillies et soutenues par les centres sociaux bretons.



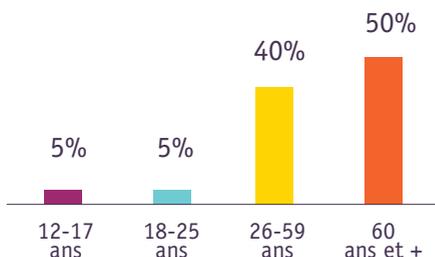
CONSTRUIRE DES ESPACES DE CITOYENNETÉ

EN IMPLIQUANT LES HABITANTS DANS LA GOUVERNANCE DES STRUCTURES

2 157 habitants sont associés à des instances de pilotage et de gouvernance des centres sociaux, soit **26** par centre.



Implication des bénévoles dans les instances de gouvernance par tranche d'âges



· Plus les habitants engagés sont jeunes, plus la proportion d'hommes est importante (60% d'hommes parmi les 18-25 ans).

· Chaque année, **7 nouvelles personnes** en moyenne par centre social s'engagent dans les instances de gouvernance et de pilotage des centres sociaux.

· En 2017, **50 453 heures de bénévolat** sont réalisées, soit **944 heures** par centre social.

Ce qui correspond à **0,6 ETP par équipement** consacrés aux instances de pilotage.

EN IMPLIQUANT LES BÉNÉVOLES DANS LES ACTIVITÉS DU CENTRE SOCIAL

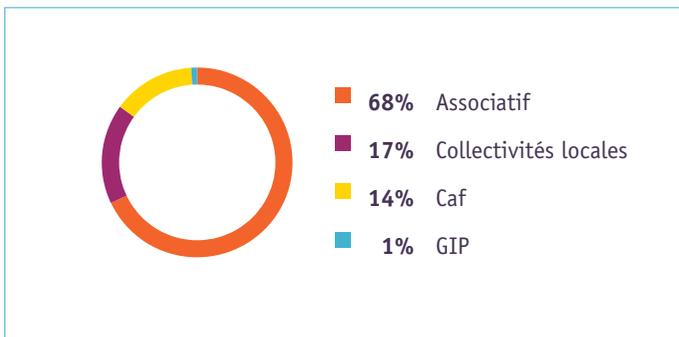
4 389 bénévoles sont impliqués dans l'encadrement d'activités, soit **53** par centre social.

282 974 heures de bénévolat consacrées à l'animation des activités, soit l'équivalent de **176 ETP** pour les centres sociaux bretons.

52% des centres sociaux s'engagent dans des instances locales de démocratie participative (conseil de quartier, conseil citoyen, conseil local de développement...)

DES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

DES MODES DE GESTION DIVERSIFIÉS



56
centres sociaux
en gestion associative

11
sont gérés
par les Caf

14
sont gérés par
des collectivités locales

1
par un groupement
d'intérêt public.

UNE DIVERSITÉ DE PARTENAIRES

**Les principaux partenaires financiers
des centres sociaux sont :**

- Les Caf et les collectivités locales (conventions bi ou tripartites)
- Les Conseils départementaux
- L'État
- L'Éducation Nationale
- Les MSA
- Les acteurs de l'insertion



DES MOYENS ET DES RESSOURCES

MOYENS HUMAINS

L'équipe d'animation d'un centre social est composée de professionnels et de bénévoles engagés dans la gouvernance et les actions du projet.

1 947 personnes,
tout contrat confondu,
ont travaillé dans un centre social
en 2017

soit **841 ETP**.

67 salariés
sont en contrat aidé.

463 actions de formation
à destination des salariés
ont été réalisées en 2017.



96%
des centres sociaux
bretons disposent
d'un référent famille.



DES MOYENS ET DES RESSOURCES

MOYENS FINANCIERS

Budget moyen d'un centre social :

670 000 €

(hors centres sociaux spécifiques aux gens du voyage).

Budget cumulé régional :

48,9 M€

Masse salariale moyenne :

414 527 €

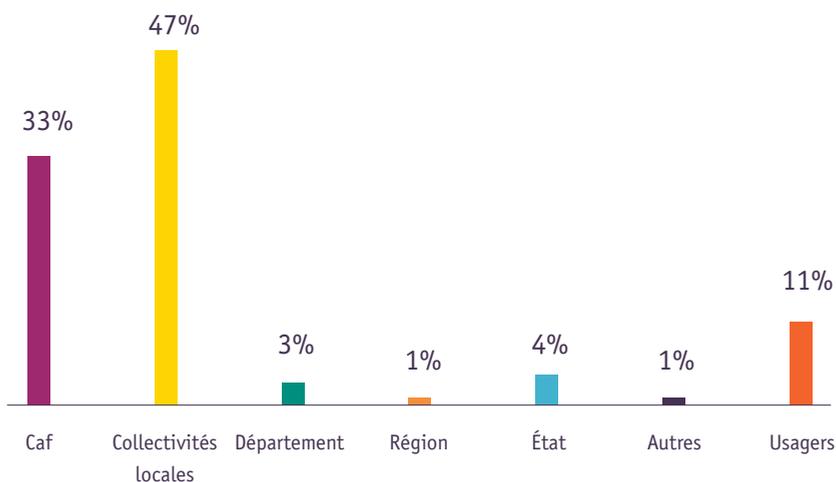
ce qui représente

62% du budget moyen des centres sociaux.

Répartition des centres sociaux en fonction de leur budget



Principaux partenaires financiers des centres sociaux



LES CENTRES SOCIAUX DESTINÉS AUX GENS DU VOYAGE

Cette année, le choix a été fait de faire un focus sur les centres sociaux spécifiques au public « Gens du voyage ». Cette partie leur est consacrée.

En Bretagne,

6 centres sociaux sont spécifiques à l'accueil et à l'accompagnement des gens du voyage :

- **1 en Côtes d'Armor** : situé à Saint Briec, son territoire d'intervention est départemental.
- **1 en Ille-et-Vilaine** : situé à Rennes, son territoire d'intervention est départemental.
- **1 dans le Morbihan** : situé à Lorient, son territoire d'intervention est départemental.
- **3 dans le Finistère** : situés à Brest, Morlaix et Quimper, leur territoire d'intervention est intercommunal.

DES MODES DE GESTION DIVERSIFIÉS

3 sont gérés par des **collectivités locales**

2 sont gérés par des **associations**

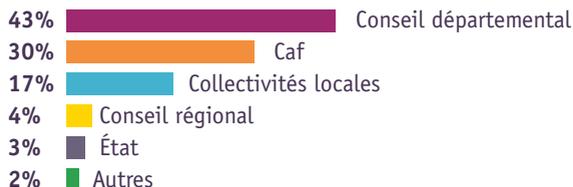
1 est géré par un **Groupe ment d'Intérêt Public**

58 salariés

sont engagés dans ces équipements.

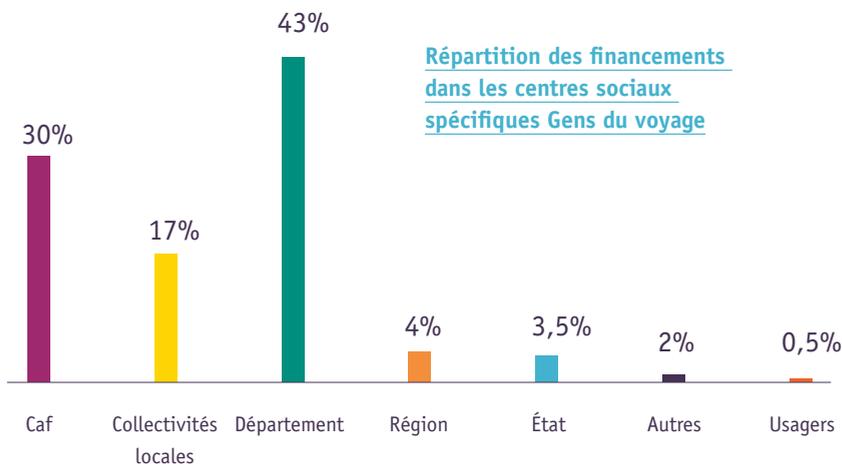
Ils représentent **32,8 ETP**, dont **1,6 sont des contrats aidés**.

PRINCIPAUX PARTENAIRES FINANCIERS



Budget cumulé :
1 860 000 €

Avec de fortes disparités, les budgets des équipements s'échelonnent entre **75 000€** et **818 000 €**.



LES CENTRES SOCIAUX DESTINÉS AUX GENS DU VOYAGE

FOCUS SUR LES ACTIONS MENÉES PAR LE GIP AGV 35

La vocation du GIP est de contribuer à l'inclusion et à l'autonomie des personnes ayant un mode de vie et/ou des particularités cumulées qui nécessitent un accompagnement spécifique : la caravane en mode d'habitat et une élection de domicile.

Le projet social du GIP AGV 35 est axé sur 2 priorités

- **La scolarisation** : aider les enfants et les jeunes adultes à entrer dans le monde professionnel et faciliter leur intégration sociale, leur autonomie. (actions en direction des enfants, des jeunes et des parents.)
- **La participation des voyageurs** : donner aux voyageurs leur qualité d'habitant sur leur territoire d'ancrage, et rendre visible et audible leur expression sur leurs réalités de vie.

Les 4 grandes missions du GIP

- **L'accompagnement social conventionné** : sur Rennes Métropole, un service de proximité et d'écoute dans les domaines de l'enfance, la famille, le logement, l'insertion professionnelle, la santé, le handicap et la perte d'autonomie liée à l'âge. Sur le reste du département, un appui technique aux professionnels en charge de leur accompagnement.
- **L'accompagnement de l'habitat caravane et de l'itinérance** : appui technique aux différents acteurs concernés : les gens du voyage, les élus, les techniciens, les partenaires (diagnostic, accompagnement, information, coordination) et proposition sur tous les champs de l'habitat caravane et de l'itinérance (aires d'accueil, terrains soupapes, aires de grands passages, terrains privés de gens du voyage, etc.)
- **L'accompagnement médico-socio-éducatif** : Sur Rennes, accompagnement individuel des personnes et soutien technique des collectivités dans la mise en œuvre de projets sociaux des aires.
- **La coordination du schéma départemental des gens du voyage** : Le GIP coordonne les réflexions, les initiatives ou les actions de l'ensemble des acteurs, organise et anime les instances de suivi du schéma.

Des correspondances vidéos avec les gens du voyage de Rennes

Afin de renforcer les actions déjà mises en œuvre, le GIP AGV 35 a fait appel au collectif Comptoir du Doc pour réaliser des correspondances vidéos afin de recueillir la parole et l'expression des voyageurs. Les échanges ont eu lieu entre un groupe de sédentaires membres du collectif Comptoir du Doc et des voyageurs. Plusieurs correspondances sous forme de vidéo de 3 à 4 minutes ont été produites autour de différentes thématiques : habitat, mobilité, famille... Le projet a fait l'objet d'une valorisation notamment sur l'aire d'accueil des participants et au cours du forum d'AGV 35 en novembre 2018 et a contribué à alimenter les réflexions dans le cadre des travaux de révision du schéma départemental d'accueil des gens du voyage.

LES CENTRES SOCIAUX PAR DÉPARTEMENT

22- CÔTES D'ARMOR

11 centres sociaux agréés par la Caf,
dont **1** centre social à destination
des gens du voyage.

9 adhèrent à la **Fédération
des centres sociaux**.

MODES DE GESTION

4 sont gérés par des associations
2 sont gérés par des collectivités locales
5 sont en gestion directe Caf

MOYENS HUMAINS

200 bénévoles sont associés
aux instances de pilotage,
soit 20 personnes par centre social.

590 bénévoles d'activités,
soit 66 personnes par centre.

Les salariés représentent **47 ETP**
soit **4,3 ETP** par centre social.

Répartition des centres sociaux
en fonction du nombre de salariés.



TERRITOIRES D'INTERVENTION

10 à dominante urbaine

- **6** interviennent sur une commune
- **3** interviennent sur un quartier
- **1** intervient sur une intercommunalité

Parmi eux,
5 interviennent sur un territoire
« Politique de la Ville »

1 à dominante rurale

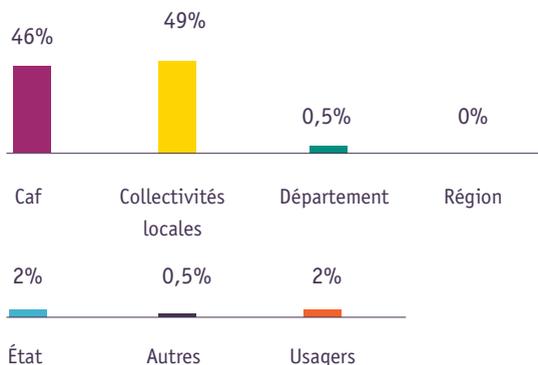
ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS COLLECTIFS

90% des centres sociaux assurent une fonction
ressource (*aide au projet, formation, accompagnement,
etc.*) pour les associations accueillies.

FINANCE

Budget cumulé :
2,66 M€

Soit **266 692 €**
par centre social en moyenne.



LES CENTRES SOCIAUX PAR DÉPARTEMENT

FOCUS SUR L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE EN CÔTES D'ARMOR

La Caf 22 a souhaité mettre en lumière les 3 thématiques qui ont rythmé l'année 2017 et qui permettent de mettre en perspective un plan d'actions ambitieux pour les années à venir.

Le plan de cohésion sociale de Saint-Brieuc

La Ville de Saint Brieuc et la Caf des Côtes d'Armor ont élaboré un Plan de cohésion sociale dont l'enjeu est de favoriser le lien entre la Ville, les associations et les habitants. La formalisation de ce plan coïncide avec le renouvellement des projets des trois centres sociaux briochins et permet de réaffirmer la place des centres comme coordinateurs des projets de territoire et animateurs d'une démarche participative et de développement social local.

La 1ère étape du plan consiste à transformer les équipements pour en faire de véritables « pôles de vie de quartier » fonctionnels et accueillants dans le but de travailler avec les acteurs locaux de la manière la plus transversale et concertée possible.

Le schéma départemental de l'animation de la vie sociale

La Caf des Côtes d'Armor réamorce une réflexion autour du schéma départemental de l'animation de la vie sociale. Sa volonté est d'établir un état des lieux précis pour faire apparaître les enjeux principaux des années à venir afin de les formaliser dans le cadre d'un schéma.

Les Conventions Territoriales Globales

Les CTG visent à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire. Elles s'appuient sur un diagnostic partagé avec les partenaires et facilitent les priorités et les moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté. Dans les Côtes d'Armor, les diagnostics réalisés à l'échelle de certains EPCI font apparaître la nécessité d'intégrer la thématique de l'animation de la vie sociale afin de promouvoir le développement de structures de proximité et la consolidation de l'existant.

Les 2 premières CTG sont expérimentées dans les EPCI de Saint-Brieuc Armor Agglomération et dans celui de la Communauté de Communes du Kreiz Breizh.

LES CENTRES SOCIAUX PAR DÉPARTEMENT

29- FINISTÈRE

36 centres sociaux agréés par la Caf,
dont **3** à destination des gens du voyage.

24 adhèrent à la **Fédération des centres sociaux**.

MODES DE GESTION

26 sont gérés par des associations
5 sont gérés par des collectivités locales
5 sont en gestion directe Caf

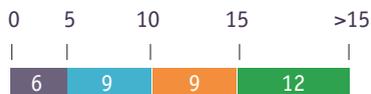
MOYENS HUMAINS

1 008 bénévoles sont associés
aux instances de pilotage,
soit **28 personnes** par centre social.

1 705 bénévoles d'activités,
soit **47 personnes** par centre.

Les salariés représentent **315 ETP**
soit **9,5 ETP** par centre social.

Répartition des centres sociaux
en fonction du nombre de salariés.



ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS COLLECTIFS

86% des centres sociaux assurent une fonction ressource (*aide au projet, formation, accompagnement, etc.*) pour les associations accueillies.

TERRITOIRES D'INTERVENTION

28 à dominante urbaine

- **11** interviennent sur une commune
- **13** interviennent sur un quartier
- **4** interviennent sur une intercommunalité

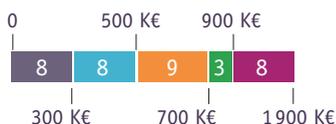
Parmi eux,
6 interviennent sur un territoire
« Politique de la Ville »

8 à dominante rurale

- **2** interviennent sur plusieurs communes
- **4** interviennent en EPCI
- **2** interviennent sur une commune

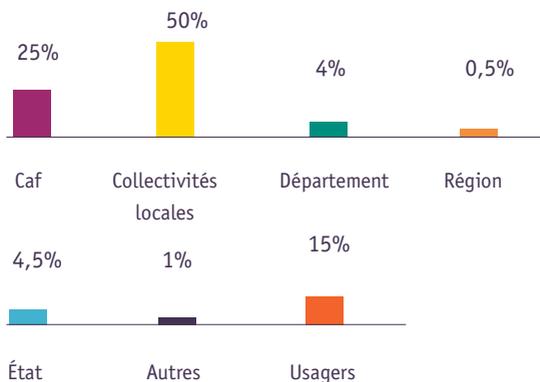
FINANCE

Répartition des centres sociaux du
Finistère en fonction de leur budget



Budget cumulé :
20,59 M€

Soit **572 000 €**
par centre social en moyenne.



LES CENTRES SOCIAUX PAR DÉPARTEMENT

FOCUS SUR LA FORTE MOBILISATION AUTOUR DU DÉVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR (DPA)

Sur les 37 structures de notre région formées au DPA par la fédération des centres sociaux, 20 appartiennent au Finistère.

Conceptualisé notamment par Yann Le Bossé, le DPA est une méthode permettant aux acteurs du centre social de mobiliser les ressources de chacun et du collectif pour **résoudre les questions du quotidien en soutenant les habitants dans leurs capacités** à imaginer des solutions en lien avec les institutions présentes sur le territoire.

Un exemple : « La cabane à pouces » sur le territoire de Plougastel.



Plougastel-Daoulas, commune de Brest Métropole 13400 habitants, un bourg et 162 villages et hameaux disséminés sur les 4700 hectares de la commune ; 40% de la population réside au bourg et 60% dans les villages et hameaux.

À l'issue d'un café seniors sur la mobilité, un groupe s'est constitué pour poursuivre la réflexion quant à la mobilité des seniors sur la Presqu'île. En octobre 2016, 4 personnes du centre social dont 2 bénévoles de ce « groupe mobilité » s'engagent dans une formation DPA.

Un mois plus tard, lors de la 1^e réunion du groupe mobilité, les participants proposent d'utiliser la démarche DPAPC pour faire avancer la réflexion et aboutir si possible à des solutions concrètes.

En septembre 2017, l'expérience « Cabanes à Pouce », auto-stop organisé et sécurisé est mise en place sur deux axes principaux de la commune. Les inscriptions des chauffeurs ou des auto stoppeurs ont lieu au centre social. Des macarons et des badges sont distribués aux uns et aux autres. Les abris-bus scolaires des villages sont utilisés comme « cabanes à pouce » et des arrêts supplémentaires sont créés sur les trajets prévus et matérialisés par des poteaux prêtés par Bibus (réseau de transport public de la métropole brestoise) ou fabriqués par des bénévoles.

L'initiative reçoit un excellent accueil des habitants. La télévision locale réalise un reportage, les journaux locaux relatent largement l'expérience.

› Retrouvez cette action sur le site *Cestpossible.me* : <https://www.cestpossible.me/action/la-cabane-a-pouces/>

LES CENTRES SOCIAUX PAR DÉPARTEMENT

35 - ILLE-ET-VILAINE

21 centres sociaux agréés par la Caf,
dont **1** à destination des gens du voyage.

19 adhèrent à la **Fédération
des centres sociaux**.

MODES DE GESTION

17 sont gérés par des associations
3 sont gérés par des collectivités locales
1 géré par un GIP

MOYENS HUMAINS

529 bénévoles sont associés
aux instances de pilotage,
soit **26 personnes** par centre social.

1 030 bénévoles d'activités,
soit **52 personnes** par centre.

Les salariés représentent **324 ETP**
soit **16,2 ETP** par centre social.

Répartition des centres sociaux
en fonction du nombre de salariés.



TERRITOIRES D'INTERVENTION

13 à dominante urbaine ou péri urbaine

7 à dominante rurale

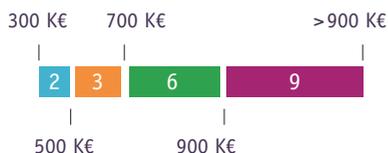
1 départemental

ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS COLLECTIFS

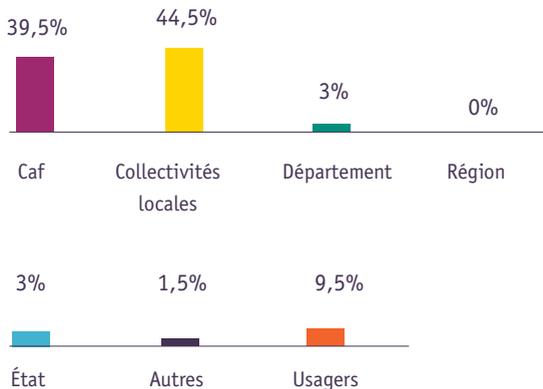
60% des centres sociaux assurent
une fonction ressource (*aide au projet,
formation, accompagnement, etc.*)
pour les associations accueillies.

FINANCE

Répartition des centres sociaux
d'Ille-et-Vilaine en fonction de leur budget



Budget cumulé : **17,97 M€** Soit **898 750 €**
par centre social en moyenne.



LES CENTRES SOCIAUX PAR DÉPARTEMENT

LES CENTRES SOCIAUX D'ILLE ET VILAINE S'ENGAGENT SUR LE THÈME DE L'INCLUSION NUMÉRIQUE.

7% des français n'ont **aucune autonomie** dans l'utilisation du numérique

20% déclarent que l'utilisation des services internet leur pose **des problèmes majeurs**.

L'essor des nouvelles technologies a bouleversé nos façons de communiquer, de consommer, d'effectuer nos démarches administratives. La généralisation de l'usage des outils numériques dans les actes de la vie quotidienne engendre un processus d'exclusion d'une partie de la population

Les centres sociaux sont de plus en plus sollicités pour accompagner les habitants dans l'usage du numérique. Sollicitations par les personnes elles-mêmes mais aussi par les institutions qui reconnaissent les centres comme des espaces d'accompagnement de proximité dans la lutte pour l'inclusion numérique.

Permanences numériques, ateliers collectifs ou individuels, formation...

En Ille-et-Vilaine, on dénombre pas moins de 11 structures qui s'engagent sur les questions liées au numérique.

Par exemple :

A Fougères, le centre social a mis en place l'espace « TICclique » qui propose des cours individuels d'apprentissage à l'utilisation de l'ordinateur et Internet avec des bénévoles ainsi qu'un accompagnement aux démarches administratives sur Internet avec un professionnel.

La Mission Transversale Numérique de l'ARCS propose des permanences d'une demi-journée dans les 6 centres sociaux de Rennes pour répondre aux demandes des habitants soit par une intervention directe visant à l'autonomie des publics, soit par une information-orientation des publics vers les ressources existantes.

Les centres sociaux de Louvigné, Vitré, la Maison de Quartier de Villejean Redon, mettent également en place des actions pour lutter contre la facture numérique.

LES CENTRES SOCIAUX PAR DÉPARTEMENT

56- MORBIHAN

14 centres sociaux agréés par la Caf,
dont **1** à destination des gens du voyage.

9 adhèrent à la **Fédération
des centres sociaux**.

MODES DE GESTION

9 sont gérés par des associations
4 sont gérés par des collectivités locales
1 en gestion directe Caf

MOYENS HUMAINS

420 bénévoles sont associés
aux instances de pilotage,
soit **32 personnes** par centre social.

1 064 bénévoles d'activités,
soit **81 personnes** par centre.

Les salariés représentent **155 ETP**
soit **12 ETP** par centre social.

Répartition des centres sociaux
en fonction du nombre de salariés.



ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS COLLECTIFS

69% des centres sociaux assurent
une fonction ressource (*aide au projet,
formation, accompagnement, etc.*)
pour les associations accueillies.

TERRITOIRES D'INTERVENTION

10 à dominante urbaine

- **2** interviennent sur une commune
- **8** interviennent sur un quartier

Parmi eux,
7 interviennent sur un territoire
« Politique de la Ville »

3 à dominante rurale

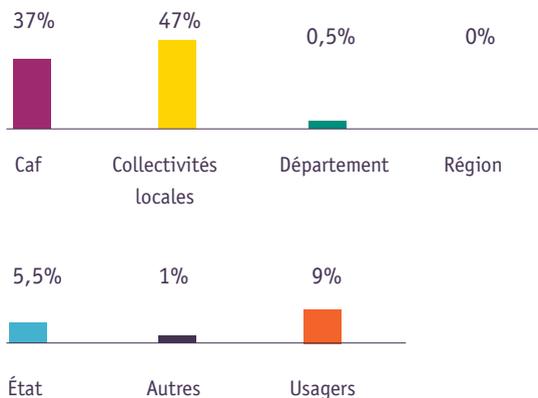
- **2** interviennent sur plusieurs commune
- **1** interviennent en EPCI

FINANCE

Répartition des centres sociaux du
Morbihan en fonction de leur budget



Budget cumulé : **7,62 M€** Soit **586 321 €**
par centre social en moyenne.



LES CENTRES SOCIAUX PAR DÉPARTEMENT

FOCUS : ET S'Y ON PARLAIT DU « HORS LES MURS » !

La dynamique du Schéma directeur de l'animation de la vie sociale, initiée par la Caf du Morbihan en étroite collaboration et co-animation avec la Fédération des centres sociaux de Bretagne, a permis une mobilisation d'acteurs institutionnels et locaux autour de deux objectifs :

- Veiller à la consolidation des structures et projets existants
- Impulser et accompagner le développement de structures d'animation de la vie sociale dans le cadre d'une démarche de territoire (CTG) avec les EPCI

L'ensemble des centres sociaux et espaces de vie sociales agréés ont travaillé sur la question de l'adaptation nécessaire et permanente du projet social, des métiers et modes d'interventions, des technologies. Les acteurs de terrain ont confronté leurs pratiques et témoigné des évolutions de la demande et des pratiques sociales.

Des temps d'échanges structurés autour des trois axes suivants :

- renforcement de l'accès aux droits et aux services en conjuguant contacts humains et utilisation du numérique,
- accompagnement des 16 – 25 ans en lien avec les partenaires dédiés
- dynamisation des territoires par l'accompagnement aux habitants.

Suite à ces échanges, une 1ère recherche action a été lancée autour d'une intervention commune mais sans cadre de référence, le « hors les murs ».

Cette question a été investie par un groupe de 6 centres qui réinterroge le sens de ce mode d'intervention, ses conditions de mise en œuvre et les prérequis professionnels.

L'idée est de consolider ce mode d'intervention, d'apporter de la visibilité en répertoriant les différentes modalités et publics cibles mais également de contribuer à renforcer la légitimité et les conditions d'exercice par des professionnel(le)s mieux outillé(e)s et reconnu(e)s.

Le groupe a identifié plusieurs questionnements et de problématiques telles que :

- La démarche d'aller vers le public qui ne fréquente pas ou plus les structures d'animation vie sociale
- La question de la légitimité d'intervention et donc de la présence éducative sur l'espace public
- la coopération et complémentarité entre animation de groupe et la prévention spécialisée, etc.

Le groupe se propose d'approfondir ces sujets et d'avancer un certain nombre de solutions qu'il aura pu expérimenter pour que cette pratique partagée par un grand nombre de structures puisse se développer plus sereinement...

PROJET SENACS

Le Système National d'Échange des Centres Sociaux (SENACS) - Observatoire des Centres Sociaux concerne l'ensemble du territoire national pour la saisie des données 2017. Cette enquête basée sur un questionnaire commun prend appui sur l'expérience menée en Rhône-Alpes depuis 2004.

Par la production d'analyses chiffrées et qualitatives, elle vise à accroître la connaissance sur les centres sociaux, ce qu'ils sont et ce qu'ils font.

Une mission de maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Caf du Rhône par la Cnaf pour accompagner cette démarche en lien avec la FCSF et pour l'animer sur l'ensemble du territoire. Localement, des comités de pilotage réunissant à minima Caf et représentation fédérale locale des centres sociaux ont été constitués pour co-produire les analyses.

L'observatoire contribue à valoriser les projets des centres sociaux et permet de disposer en permanence de données chiffrées et d'illustrations d'actions pertinentes menées avec et pour les habitants.

Site internet : www.senacs.fr

COORDONNÉES

Fédération des centres sociaux et socioculturels de Bretagne

3, Rue de la Volga
École de la Volga
35200 Rennes

Fédération Bretonne des Caf

Cours des Alliés
35028 Rennes Cedex 9

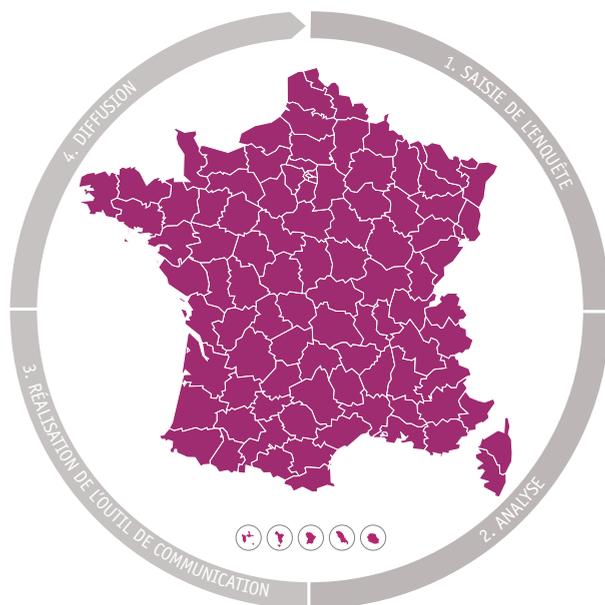
FICHE NATIONALE

- ➔ UN OBSERVATOIRE NATIONAL PARTAGÉ ENTRE CNAF ET FCSF
- ➔ UN CO-PILOTAGE LOCAL ENTRE LE RÉSEAU DES CAF ET DES CENTRES SOCIAUX
- ➔ UNE OUVERTURE AUX ESPACES DE VIE SOCIALE DÈS 2018

2 237

CENTRES SOCIAUX
AGRÉÉS CAF EN 2017

■ territoires
concernés
par l'enquête



ENQUÊTE 2018

DONNÉES
2017

2 065

CENTRES SOLLICITÉS

1 830

ONT RÉPONDU
À L'ENSEMBLE
DE L'ENQUÊTE



80% CENTRES
SOCIAUX URBAINS

20% CENTRES
SOCIAUX RURAUX

+ DE **55 500**
SALARIÉS

26 SALARIÉS EN MOYENNE
PAR CENTRE SOCIAL

+ DE **110 000**
BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS

ENGAGÉS DE FAÇON
PONCTUELLE OU RÉGULIÈRE

55 EN MOYENNE
PAR CENTRE SOCIAL

+ DE **58 000**
BÉNÉVOLES

DANS LES INSTANCES
DE GOUVERNANCE /PILOTAGE

31 EN MOYENNE PAR CENTRE
SOCIAL

Création et mise en page : Urbanitude

Illustrations : Mathieu Surrel

Achevé d'imprimer en décembre 2018

PROJET

SENACS

SENACS - SYSTÈME D'ÉCHANGES NATIONAL DES CENTRES SOCIAUX

www.senacs.fr

